

## AUGMENTATION DU NOMBRE DES BOUÉES CÔTIÈRES PENDANT L'ANNÉE.

*Lockeport.*

En juin dernier une bouée à sifflet automatique a été placée à la hauteur de Lockeport, pour servir de bouée de passage aux vaisseaux cherchant l'entrée est du port. La bouée est peinte en rouge et porte la lettre L peinte en blanc; elle est amarrée par une chaîne de  $1\frac{1}{2}$  pouce, de 45 brasses de longueur, et une ancre Trotman, pesant 2,000 livres, dans 21 brasses d'eau.

*Récif Sud-Ouest, Port-Medway.*

Une bouée-cloche Trinity peinte en rouge, avec les mots *B. W. Breaker*, en lettres noires, a été placée à  $\frac{1}{4}$  de mille au sud-ouest du brisant, dans 15 brasses d'eau, avec une chaîne de  $1\frac{1}{2}$  pouce et de 45 brasses de longueur, et une pierre de 3,000 livres. La bouée-baril en fer, qui jusqu'à présent signalait le danger, a été peinte en noir et transportée à la pointe-est des battures en dedans de la pointe McNeil.

*Bantam.*

Une bouée à sifflet automatique, peinte en rouge, a été mouillée à  $\frac{1}{4}$  de mille au sud-ouest de "Bantam Shoal," à la hauteur de la pointe Baccaro, dans le comté de Shelburne. Elle est amarrée dans 8 brasses d'eau, par une chaîne de  $1\frac{1}{2}$  pouce et de 30 brasses de longueur, et une ancre Trotman de 2,000 livres.

*Havre d'Ingonish.*

Une bouée en bois a été amarrée à l'extérieur du chenal dragué conduisant au port, dans le but de marquer le chenal et aider les vaisseaux à se touer dans et hors du havre.

*Rochers Samson.*

Une bouée-baril en fer, n° 2, munie d'un petit pavillon en fer, a été amarrée à la hauteur de la pointe sud-ouest de ce récif dans la baie Saint-Pierre, en remplacement de la bouée de bouts de mâts en usage jusqu'alors. On a aussi ajouté des bouées de bouts de mâts à celles qui signalaient les écueils et le danger que les vaisseaux s'approchant du canal ou de Saint-Pierre, par la baie, avaient à éviter.

On a ajouté, dans le passage intérieur, entre l'île Sambro et la terre ferme, les bouées suivantes: 1 bouée de bouts de mâts, à l'extrémité nord-ouest de "Pollock," 1 bouée de bouts de mâts, au nord de "Little Pollock," 1 autre semblable, au nord de "Stapleton," et 1 autre à la hauteur du récif Duncan.

Les frais d'entretien des phares, des sifflets de brume à vapeur, etc., dans la province de la Nouvelle-Ecosse, y compris les établissements de secours des îles de Sable, Saint-Paul et Scatterie, pendant le dernier exercice, se sont élevés à \$133,009.92, et dans le même espace de temps la somme de \$2,533.43 a été dépensée pour la construction de phares.

## DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Cette division comprend tous les phares, sifflets de brume, bouées et balises situés sur les côtes et les rivières de la province du Nouveau-Brunswick, et est sous le contrôle de M. J. H. Harding, agent du ministère à Saint-Jean, N.-B. Il y a dans